

REF. : 715

# LAVERIE VAISSELLE ET ÉQUIPEMENT



## Poudre lave-vaisselle professionnel concentrée

Nettoie, dégraisse et élimine toutes les salissures  
en machines professionnelles.

Visuel non contractuel



- Utilisable en eau douce et dure.
- Economique : très concentré.
- Brillance : vaisselle étincelante.
- Utilisable dans tous types de machines professionnelles : discontinues, tunnels...

### CONDITIONNEMENT

Seau 10 kg

### MODE D'EMPLOI

Dosage : de 0,5 à 3 g/l d'eau à 55/60°C. Les doses sont adaptées en fonction de la dureté de l'eau et le degré de saleté de la vaisselle. Ajouter régulièrement du produit afin de garantir une qualité de lavage optimum.

Au rinçage, utiliser Excel Rinçage vaisselle haute concentration (réf. 4717).

Ne pas utiliser sur l'aluminium et ses alliages.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

Conserver le produit dans l'emballage d'origine.  
Garder le récipient bien fermé, à l'abri de l'humidité et à l'écart des acides.

### COMPOSITION

Phosphates : 15% ou plus, mais moins de 30%.

Agents de surface non ioniques : moins de 5%.  
Agents de blanchiment chlorés : moins de 5%.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

### CARACTERISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES

**Texture** : poudre  
**Couleur** : blanche  
**Solubilité** : totalement soluble dans l'eau  
**Stabilité** : la préparation est stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées de la FDS.

### LEGISLATION

**DANGER**Contient : DISODIUM METASILICATE ; SEL DE SODIUM DE L'ACIDE DICHLOROISOCYANURIQUE DIHYDRATE. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Eviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec des denrées alimentaires.

N° d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels et sur le site [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)



Réservé à un usage professionnel

Argos - Décembre 2014

La responsabilité d'Argos n'est engagée que pour les utilisations et préconisations mentionnées sur cette fiche et l'utilisation du produit dans son emballage d'origine.

ARGOS - BP 149  
38093 Villefontaine Cedex

Différent pour vivre mieux